

Province de Québec,
MRC de Pierre-De Saurel,
Municipalité de Saint-David.

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-David, tenue le 7 mars 2023, à 20 h, à l'hôtel de ville situé au 16, rue Saint-Charles à Saint-David.

Sont présents, M. le Maire Richard Potvin, les conseillères Jolyanne De Tomnancour et Linda Cournoyer ainsi que les conseillers Marco Paquet, Gilles Hébert, Pier-Yves Chapdelaine et Patrick Chamberland tous formant quorum sous la présidence de M. le Maire. Le directeur général et greffier-trésorier est aussi présent.

2023-03-032 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Marco Paquet, appuyé par Gilles Hébert et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2023-03-033 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2023

Considérant que chaque membre du conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2023;

Considérant que les délibérations inscrites à ce procès-verbal reflètent fidèlement les décisions du Conseil;

Il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Pier-Yves Chapdelaine et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2023 soit adopté tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Dépôt du rapport financier au 31 janvier 2023 qui affiche un solde à la caisse de 156 104,34 \$, des dépôts à terme au montant de 856 538,56 \$, un ajustement et des chèques en circulation pour un total de 210 126,21 \$, pour un solde aux livres de 795 912,97 \$. Le total des revenus de janvier se chiffre à 5 029,29 \$ et celui des dépenses à 302 138,56 \$.

Suivi des différents comités par les membres du conseil

Le conseiller Gilles Hébert mentionne que différents services de sécurité incendie de la région se sont regroupés pour l'achat de nouveaux systèmes respiratoires et qu'ils sont en attente de soumission. De plus, il indique que la municipalité de Saint-David a été choisie par le ministère de la Sécurité publique, pour réaliser une inspection afin de vérifier l'efficacité des actions mises en œuvre contenues dans le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Pierre De Saurel. En terminant, il ajoute que le Service de sécurité incendie procédera à l'achat de trois habits de combat pour remplacer les habits périmés.

Le conseiller Pier-Yves Chapdelaine indique que la dernière rencontre de ComUnité a été tenue et que l'organisme est maintenant dissout et que le solde des fonds sera transféré à l'Association des loisirs. Il conclut en indiquant que la fête de l'hiver du 4 mars dernier a connu un réel succès avec un taux de participation très élevé des citoyens de Saint-David et des municipalités environnantes.

La conseillère Linda Cournoyer explique qu'il y a eu une réunion de la Régie Aqueduc Richelieu Centre et qu'elle a participé à une présentation sur les barils de récupération d'eau de pluie. La Municipalité doit aviser la Régie si elle désire acheter des barils cette année. Le prix sera le même que l'année passée. Elle termine en indiquant qu'un projet est à l'étude concernant une entraide entre municipalités advenant une rupture de conduite d'eau potable; le réseau d'aqueduc d'une municipalité pourrait être alimenté temporairement par une autre municipalité le temps que la situation soit réglée par la Régie.

Le conseiller Patrick Chamberland réitère le succès de la fête de l'hiver et mentionne que la température clémente a contribué au succès de l'évènement. Il poursuit en indiquant que le projet pilote d'intervention jeunesse débutera le 10 mars et que le local face à la bibliothèque sera aménagé pour ce projet. Les jeunes de 11 à 18 ans sont invités à rencontrer l'intervenant jeunesse de 15 h à 21 h pour échanger sur différents sujets.

La conseillère Jolyanne De Tonnancour a participé au comité régional de la culture de la MRC de Pierre-De Saurel. Lors de cette rencontre, des projets culturels ont été présentés. Le choix des projets retenus et les gagnants des bourses seront dévoilés le 9 mars prochain et elle en informera les élus.

M. le Maire débute en remerciant tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation et au bon déroulement de la fête de l'hiver, particulièrement le conseiller Pier-Yves Chapdelaine pour la fabrication d'une superbe butte de neige pour la glissade. Il mentionne également l'excellent travail des bénévoles de l'organisme ComUnité pour leurs implication au fil des dernières années. Il ajoute que la MRC est toujours à la recherche d'employés pour combler différents postes vacants. En terminant, il souligne l'excellent service offert par la Société de transport collectif de Pierre-De Saurel qui offre le transport entre les différentes municipalités de la MRC et ce, à un très bas coût.

2023-03-034 Paiement des comptes

Présentation de la liste des comptes de la période;

Considérant que le rapport requis à l'article 7 du règlement numéro 576-2017 est inclus à cette liste;

Considérant que le directeur général et greffier-trésorier atteste que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées;

Il est proposé par Pier-Yves Chapdelaine, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil approuve la liste des comptes à payer pour un montant de 136 708,03 \$ et des comptes payés pour un montant de 60 609,53 \$.

Ladite liste de comptes étant approuvée telle que soumise, la directeur général et greffier-trésorier est autorisé à procéder au paiement desdits comptes.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Dépôt du registre de correspondance du mois de février 2023 qui détaille la correspondance et le courrier électronique reçus du 4 février 2023 au 1^{er} mars 2023.

AVIS DE MOTION
ET DÉPÔT DE
RÈGLEMENT

La conseillère Linda Cournoyer donne avis qu'à une séance ultérieure, un projet de règlement sera présenté pour modifier le règlement numéro 571-2016-04 concernant la tarification pour la fourniture de biens ou services de la municipalité. Elle profite également de l'occasion pour déposer un projet de ce règlement.

2023-03-035 Renouvellement du contrat de support relatif au logiciel Conseil sans papier

Il est proposé par Patrick Chamberland, appuyé par Jolyanne De Tonnancour et résolu que ce Conseil renouvelle le contrat de support relatif au logiciel Conseil sans papier avec la compagnie ICO Technologies inc., pour une période de 12 mois débutant le 1^{er} janvier 2023, au coût de 883,05 \$ plus taxes, et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-130-00-414.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2023-03-036 Quote-part du financement du régime de prestations supplémentaires des élus pour l'année 2023

Il est proposé par Jolyanne De Tonnancour, appuyé par Marco Paquet et résolu que ce Conseil autorise un montant de 1 621 \$ pour acquitter la quote-part 2023 de la municipalité au financement du régime de prestations supplémentaires pour les élus municipaux et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-110-00-211.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2023-03-037 Contribution financière au programme Alus Montérégie

Considérant la demande reçue du Comité ALUS Montérégie, demandant une contribution de la Municipalité dans le cadre du programme ALUS Montérégie *Une municipalité à la fois, Un hectare à la fois*;

Considérant que le programme ALUS Montérégie vise à aider monétairement les agriculteurs à réaliser des aménagements en faveur de la biodiversité sur leur ferme, à l'adoption de pratiques durables et à la valorisation de l'agroenvironnement;

En conséquence, il est proposé par Marco Paquet, appuyé par Gilles Hébert et résolu que ce Conseil autorise la Municipalité de Saint-David à participer au programme ALUS Montérégie en versant une assistance financière de 1 000 \$ à l'Union des producteurs agricoles du Québec – Comité ALUS Montérégie pour l'année 2023 et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-190-00-999.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2023-03-038 Installation de logiciel anti-virus sur les ordinateurs de la Municipalité

Considérant que la MRC de Pierre-De Saurel a sélectionné l'entreprise F.P.S. Informatique Enr. pour effectuer le support informatique des municipalités de la MRC de Pierre-De Saurel;

Considérant l'offre de F.P.S, Informatique Enr. d'installer et de mettre à jour les logiciels anti-virus des ordinateurs de la Municipalité de Saint-David;

En conséquence, il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Pier-Yves Chapdelaine et résolu que ce Conseil autorise la dépense pour l'achat des licences

et l'installation des logiciels anti-virus au coût de 506,91 \$ et affecte cette dépense au poste budgétaire 02-130-00-414.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2023-03-039 Mise en place d'une échelle salariale pour les employés de la municipalité de Saint-David par la Fédération québécoise des municipalités (FQM)

Considérant que la Municipalité de Saint-David est soucieuse du bien-être de ses employés et reconnaît leur contribution précieuse à la communauté locale ;

Considérant que la Municipalité de Saint-David désire maintenir une relation de travail positive avec ses employés ;

Considérant que le service de ressources humaines de la Fédération québécoise des municipalités est en mesure de fournir des renseignements à jour sur les pratiques salariales en vigueur dans les municipalités du Québec et peut aider la municipalité de Saint-David à élaborer une échelle salariale équitable et cohérente pour ses employés ;

Considérant que l'établissement d'une échelle salariale claire et équitable contribuera à favoriser un milieu de travail harmonieux et à retenir les employés compétents ;

En conséquence, il est proposé par Pier-Yves Chapdelaine, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil mandate la Fédération québécoise des municipalités pour établir une échelle salariale pour les employés municipaux de Saint-David, qui sera basée sur les normes salariales établies pour les municipalités du Québec ;

Il est également résolu que ce Conseil autorise la dépense estimée à 6 000 \$ plus les taxes et affecte cette dépense au poste budgétaire 02-190-00-419.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2023-03-040 Rapport d'activités relatif au plan de mise en œuvre An 1 (Schéma de couverture de risques en sécurité incendie)

Considérant que le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Pierre-De Saurel est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2022;

Considérant que l'article 35 de la Loi sur la Sécurité incendie prescrit que chaque Municipalité doit adopter un rapport d'activités annuel ;

Considérant que l'An 1 correspond à la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 ;

Considérant que le rapport annuel de la MRC de Pierre-De Saurel intègre un bilan global de réalisation de la Municipalité de Saint-David en lien avec le plan de mise en œuvre local adopté et intégré au schéma ;

Considérant qu'une copie du rapport municipal d'activités a été remise aux membres du Conseil municipal ;

En conséquence, il est proposé par Linda Cournoyer, appuyé par Patrick Chamberland et résolu que le rapport d'activités de l'An 1, tel que déposé, soit adopté et transmis à

la MRC de Pierre-De Saurel pour la production du rapport synthèse régional et l'envoi au ministère de la Sécurité publique (MSP).

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2023-03-041 Installation d'un système de télémétrie à l'usine de traitement des eaux usées

Considérant que l'usine de traitement des eaux usées est un élément clé de l'infrastructure de la municipalité ;

Considérant que l'efficacité et la fiabilité des opérations de traitement des eaux usées sont essentielles pour protéger l'environnement et assurer la santé et le bien-être de la communauté ;

Considérant que l'entreprise P-logix est un fournisseur réputé de solutions de télémétrie pour l'industrie de l'eau et des eaux usées ;

Considérant que l'installation d'une application de télémétrie par P-logix peut améliorer la surveillance et la gestion de l'usine de traitement des eaux usées de Saint-David ;

Considérant que la mise en place d'une application de télémétrie peut aider à réduire les coûts opérationnels, à optimiser l'utilisation des ressources et à réduire les déchets environnementaux;

Considérant que le conseil municipal reconnaît l'importance de l'innovation et de l'adoption de nouvelles technologies pour améliorer les services municipaux;

En conséquence, il est proposé par Patrick Chamberland, appuyé par Jolyanne De Tonnancour et résolu que ce Conseil autorise la dépense de 2 035 \$ plus taxes pour l'installation d'une application de télémétrie et affecte cette dépense au poste budgétaire 02-415-00-650.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2023-03-042 Achat du module de gestion des permis de PG Solutions

Considérant que la Municipalité de Saint-David doit gérer un grand nombre de permis de construction et de rénovation chaque année;

Considérant que la gestion manuelle de ces permis peut être fastidieuse, complexe et source d'erreurs ;

Considérant que la solution de PG Solutions offre un module de gestion des permis qui permettra à la Municipalité de gérer efficacement et rapidement l'ensemble de ses permis ;

Considérant que le coût estimé de l'achat de ce module est de 3 000\$;

Considérant que le budget municipal permet l'achat de cette solution sans affecter de manière significative les autres postes budgétaires ;

En conséquence, il est proposé par Jolyanne De Tonnancour, appuyé par Marco Paquet et résolu que ce Conseil autorise la dépense estimée à 3 000 \$ plus taxes, affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-130-00-414 et autorise le directeur général à signer tous les documents nécessaires pour cette mise en application.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2023-03-043 Renouvellement de l'abonnement à l'application Qidigo

Il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Pier-Yves Chapdelaine et résolu que ce conseil renouvelle l'abonnement annuel à l'application Qidigo permettant l'inscription en ligne à certaines activités pour une période de 12 mois débutant le 1^{er} janvier 2023, au coût de 840,00 \$ plus taxes, et affecte cette dépense au poste budgétaire 02-701-20-414.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2023-03-044 Inscription de la coordonnatrice en loisir au congrès – Rendez-vous québécois du loisir rural

Considérant que la coordonnatrice en loisir joue un rôle crucial dans l'organisation et la promotion des activités de loisirs pour les citoyennes et citoyens de notre municipalité;

Considérant que le congrès « Rendez-vous québécois du loisir rural » est une occasion importante pour la coordonnatrice en loisir d'acquérir de nouvelles compétences, de développer son réseau de contacts professionnels et de découvrir de nouvelles tendances dans le domaine du loisir;

En conséquence, il est proposé par Marco Paquet, appuyé par Gilles Hébert et résolu que ce Conseil autorise les frais d'inscription et de participation de la coordonnatrice en loisir au congrès « Rendez-vous québécois du loisir rural » qui se tiendra à Lac Mégantic, les 3 et 4 mai 2023, et ce, conformément à la réglementation en vigueur. Il est également résolu d'affecter cette dépense aux postes budgétaires 02-701-20-346 et 02-701-20-310

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2023-03-045 Projet pilote en interventions jeunesse

Considérant que la Municipalité de Saint-David est soucieuse de la qualité de vie de ses jeunes citoyens et de leur bien-être;

Considérant que la MRC de Pierre-De Saurel offre un projet pilote en intervention jeunesse qui vise à offrir des services de soutien et d'accompagnement aux jeunes en difficulté;

Considérant que ce projet pilote permettrait d'offrir des services adaptés à la réalité des jeunes de notre municipalité et de leur offrir un soutien approprié pour faire face aux défis qu'ils rencontrent;

Considérant que la Municipalité souhaite soutenir et encourager la mise en place de projets qui contribuent à la réussite éducative, à la santé mentale et à l'engagement social de ses jeunes citoyens;

Il est proposé par Pier-Yves Chapdelaine, appuyé par Linda Cournoyer et résolu:

Que la Municipalité de Saint-David collabore avec la MRC de Pierre-De Saurel pour la mise en place d'un projet pilote en intervention jeunesse pour une durée de 6 mois;

Que la Municipalité s'engage à fournir un espace adéquat pour les rencontres avec les jeunes, selon les besoins du projet pilote;

Que la Municipalité désigne un représentant pour collaborer avec la MRC de Pierre-De Saurel pour la mise en place et le suivi de ce projet pilote;

Que la Municipalité s'engage à promouvoir et à faire connaître ce projet pilote auprès de ses citoyens, en particulier auprès des jeunes et des parents;

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2023-03-046 Suppression des frais de retard accumulés des usagers de la bibliothèque Laure-Desrosiers

Considérant que la Bibliothèque Laure-Desrosiers est un service public essentiel pour les citoyens de la municipalité de Saint-David;

Considérant que la Bibliothèque a instauré des frais de retard pour les usagers qui ne retournent pas les documents empruntés à temps;

Considérant que certains usagers ont accumulé des frais de retard importants sur une période de plusieurs années;

Considérant que ces frais ne pourront jamais être récupérés;

Considérant que la Municipalité est sensible à la situation de ses citoyens et souhaite soutenir leur accès à la culture et à l'éducation;

En conséquence, il est proposé par Linda Cournoyer, appuyé par Patrick Chamberland et résolu que la municipalité de Saint-David supprime tous les frais de retard accumulés par les usagers de la Bibliothèque Laure-Desrosiers.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2023-03-047 Adhésion 2023-2024 à Zone loisir Montérégie

Il est proposé par Patrick Chamberland, appuyé par Jolyanne De Tonnancour et résolu que ce conseil renouvelle l'abonnement annuel à Zone loisir Montérégie, au coût de 75 \$ plus taxes et affecte ces dépenses au poste budgétaire 02-701-20-494.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Le conseil procède à la période de questions prévue à l'intention des personnes présentes à la séance.

2023-03-048 Levée de la séance

Il est proposé par Jolyanne De Tonnancour, appuyé par Marco Paquet, que la présente séance soit levée, à 21 h 02.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une conformément à l'article 142 du Code municipal (L.R.Q., c. C-27-1).

Maire

Directeur général et greffier-trésorier